



**Vaudreuil-Dorion**

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1762**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n° 1762 intitulé :

**Règlement relatif au Régime complémentaire de retraite des employés de la  
Ville de Vaudreuil-Dorion**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 19 novembre 2018.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt et unième (21<sup>e</sup>) jour du mois de novembre deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)